

Compte rendu du Conseil de Département de Mathématiques

17 décembre 2020

Présent(e)s : Grégory Vial, Thierry Clopeau, Jiang Zeng, Léon Matar Tine, Fabienne Oudin, Christine Le Sueur, Frédéric Lagoutière, Gabriela Ciuperca, Ivan Gentil, Julien Roques, Laurent Pujon-Menjouet, Nadine Badr, Nicolas Ressayre, Vincent Farget, Martine Varzéea, Séverine Dolivet, Luca Zamboni, Petru Mironescu.

1. Approbation du dernier compte-rendu

Vote à main levée :

Oui : 13

Non : 0

Abstention : 0

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Augmentation de l'accueil en Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP) ?

Il s'agit d'un cursus dont l'objectif est de préparer les élèves au cycle *ingénieurs* des écoles du réseau Polytech.

La question qui est soulevée est liée à la transformation du D.U.T. en B.U.T., Bachelor Universitaire de Technologie. Une conséquence prévisible de cette modification est la baisse du nombre d'étudiants entrant à Polytech après l'I.U.T. Pour compenser cette baisse, Polytech souhaite la création d'un cinquième groupe en cursus prépa.

Fabienne Oudin rappelle qu'il y a plusieurs cursus préparatoires en licence à Lyon 1 : le cursus préparatoire aux grandes écoles et le cursus Polytech.

Ceci se traduit par l'existence de 4 groupes de T.D. :

- 1 groupe *grandes écoles* (Cursus Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles, C.U.P.G.E.) ;
- 3 groupes du *parcours Polytech* (PeiP). Les étudiants de PeiP qui réussissent intègrent Polytech après la L2 (dans un des 12 domaines de spécialité offerts).

Polytech accueille aussi, après deux années d'études, des étudiants ayant un D.U.T., ou un B.T.S. (peu) ou issus des classes préparatoires aux grandes écoles. Les étudiants avec D.U.T. sont des étudiants qui réussissent très bien dans le parcours à Polytech.

À la rentrée 2021 le D.U.T. sera remplacé par le B.U.T., un cursus de 3 ans au lieu de 2. Une réflexion est en cours pour savoir comment intégrer ces jeunes diplômés. Le B.U.T. va changer les conditions d'admission à Polytech : d'une part le niveau de ces étudiants après 2 ans dans ce nouveau cycle ne sera pas suffisant, et d'autre part il est moins vraisemblable que ces étudiants voudront commencer un cycle d'ingénieur après 3 ans d'études.

Voici ce qui est attendu pour les 3 prochaines années :

- 2021-2022 : première promotion inscrite en B.U.T. ;
- septembre 2022 : dernier recrutement d'étudiants avec un D.U.T. ;
- septembre 2023 : « trou », pas d'étudiants venant de l'I.U.T. car ils seront en dernière année de B.U.T. Ce trou devrait être gros d'une vingtaine d'étudiants.

Certaines écoles ont déjà pris la décision d'augmenter les effectifs en 2021 pour combler le trou en 2023).

La question est donc de savoir s'il faut prévoir une augmentation du nombre de groupes (nombre qui passerait de 1 + 3 à 1 + 4). Une solution serait de recruter pour la rentrée prochaine, en septembre 2021, un groupe de plus dans parcoursup.

En L1 en fondamentaux des mathématiques dans ce cursus prépa il y a 4 groupes pour 115 étudiants. En L2, il y a 102 étudiants dont 1 groupe d'informatique de 28 étudiants et 3 groupes de maths pour 74 étudiants.

Ce sont des étudiants assidus.

Si nous créons un groupe de plus, il faudrait compter :

- 2 x 86 heures supplémentaires en 1^{ère} année ;
- 2 x 90 heures supplémentaires en 2^{ème} année ;
- 132 heures de colles par année environ.

Fabienne Oudin explique que la chose n'est pas si urgente, et que si on ne décide pas d'ouvrir un groupe supplémentaire, il faudra réfléchir à une autre piste.

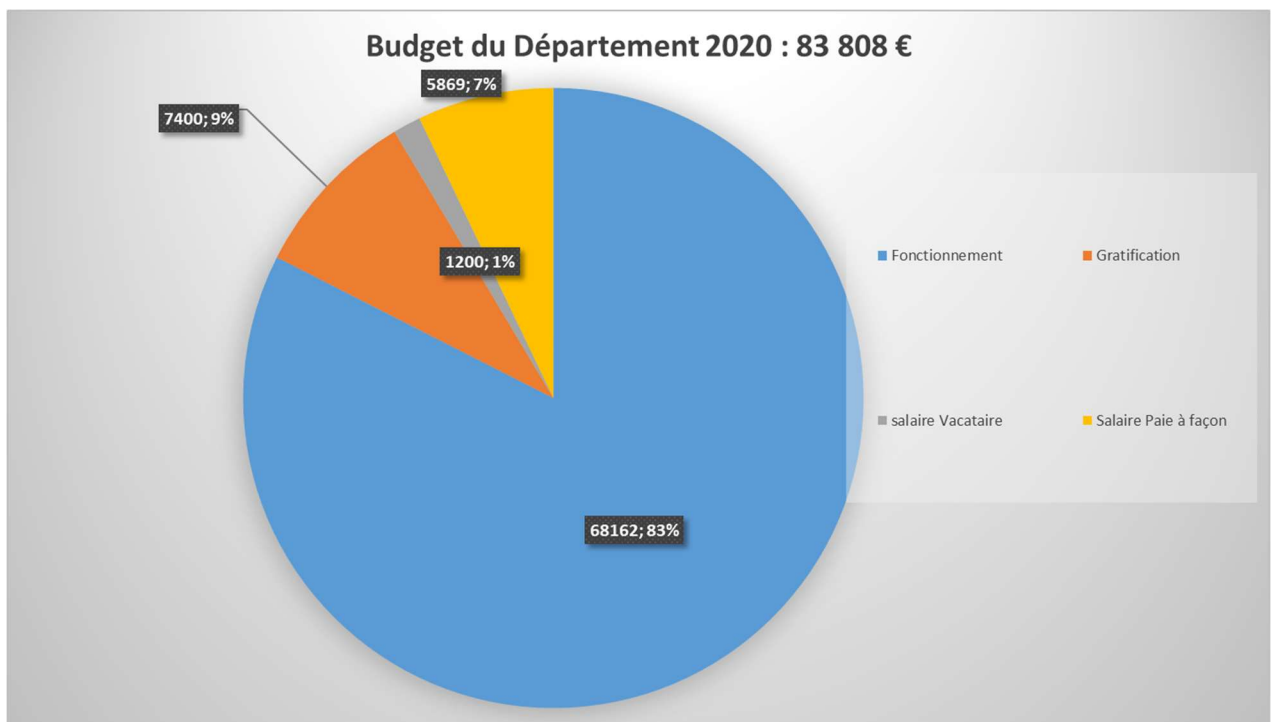
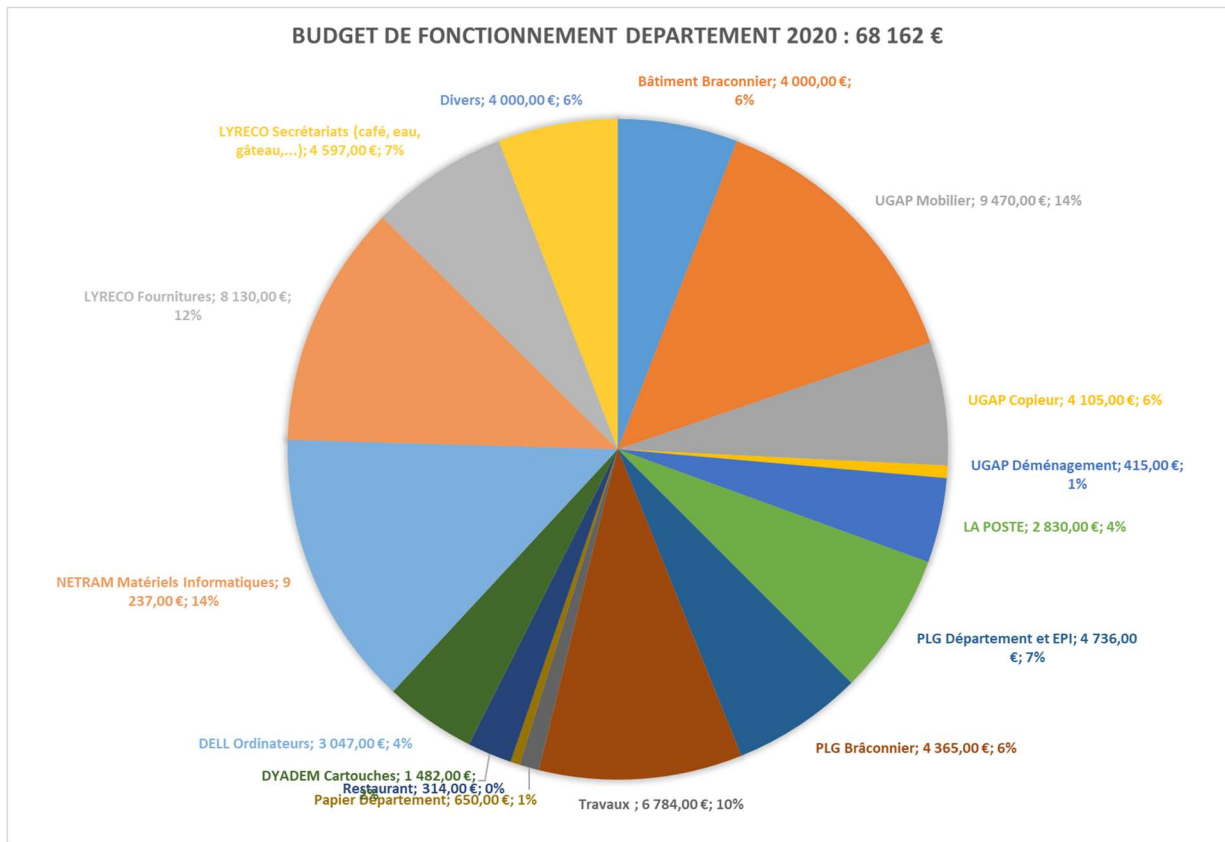
Ivan Gentil souligne que 350 heures représentent 2 postes d'enseignants-chercheurs.

Fabienne Oudin remercie le conseil pour ce temps de parole et précise qu'elle reste à la disposition du département pour tout échange.

Quelqu'un remarque que dans le cadre du partenariat avec Polytech, il faut faire attention à nos masters et être attractif afin que les étudiants de Polytech viennent en M2 au département de mathématiques.

Aucune décision n'a été prise lors de ce conseil de département. La proposition sera mise au vote au prochain conseil de département.

3. Budget



4. Département

a) Laurent Pujo-Menjouet, que nous remercions d'avoir assumé cette tâche pendant plusieurs années, a démissionné de sa responsabilité de « mobilité internationale ». Klaus Niederkrüger s'est proposé pour le remplacer.

Vote à bulletin secret :

Oui : 10

Non : 0

Abstention : 3

La responsabilité est donc attribuée à Klaus. Merci Klaus !

b) Lors d'un conseil de département précédent, il a été décidé, pour tenir compte de l'investissement exceptionnel des enseignants dans la préparation des enseignements lors de la crise sanitaire, d'un allongement de la durée de « priorité » sur un enseignement de 3 à 4 ans pour le semestre de printemps. La question est posée d'appliquer cette mesure pour le semestre d'automne aussi.

Intervention de Laurent Pujo-Menjouet : cette règle des 3 ans est un principe de fonctionnement, ce n'est pas un droit.

Intervention d'Ivan Gentil : la « péremption » de la priorité sur un enseignement ne s'applique pas à nos collègues PRAG.

La proposition finale est de « blanchir » les « semestres covid ».

Les enseignants présents sont tous favorables à cette proposition qui est donc adoptée.

c) *Intervention de Nicolas Ressayre :* à l'automne cette année il a été décidé de faire des sujets d'examen différents pour différents amphis de fondamentaux des mathématiques (pour tenir compte du fait que les enseignements avaient été différents dans ces amphis à cause de la crise). Pour cela, il a fallu changer les M.C.C.C. et passer de « contrôle continu intégral » à « contrôle continu plus contrôle terminal ».

Nicolas propose d'accentuer les nuances dans les différents amphis en pérennisant cette situation.

Quelqu'un s'est exprimé contre cette proposition, souhaitant garder le C.C.I., et donc l'existence d'épreuves communes anonymes. En effet, une évaluation en C.T. est bien différente d'une évaluation C.C.I.

Séance levée à 13h50